



Garde des enfants et trajets

Par **VALLILOU**, le 11/02/2011 à 19:22

Bonjour,
mon ex mari ma menacé de ne pas ramener les enfants après les vacances et devant les enfants! alors que les trajets son a sa charge et ce dit du jugement de divorce quel risques encoure t il? merci

Par **mimi493**, le 11/02/2011 à 19:28

Si les enfants ne sont pas là au moment venu, vous portez plainte pour non présentation d'enfant

Par **VALLILOU**, le 11/02/2011 à 19:29

il me dit que je n ai q'ua venir les chercher et ce dernier et quand meme a 4 heures de route mais merci du renseignement je poserais une plainte cordialement

Par **mimi493**, le 11/02/2011 à 19:37

Si le jugement dit qu'il doit les ramener, il doit le faire